

NE PAS ENFOUIR ! NI ICI, NI AILLEURS

déchets nucléaires

juin 2009

LETTRE
D'INFO

BURE-STOP - Collectif meusien contre l'enfouissement des déchets radioactifs (CDR55)
Les Habitants vigilants du canton de Gondrecourt-le-Château

www.burestop.org



EDITO

Cette lettre est la deuxième de notre nouvelle formule. Nous nous joignons à l'association des Habitants vigilants de Gondrecourt pour vous donner une information globale et indépendante...

L'Andra (agence nationale de gestion des déchets nucléaires) devait donner, fin octobre 2008, le nom des communes candidates et retenues par l'Etat pour accueillir une nouvelle poubelle nucléaire souterraine (déchets dits Faiblement radioactifs à Vie Longue). La mobilisation qui a commencé en juillet dernier dans la région Lorraine, puis fin d'automne côté Champagne-Ardenne, n'a fait que s'amplifier et a porté ses fruits. Une opposition inattendue pour les pouvoirs publics ? Si un grand nombre de maires et de conseils municipaux ont dit non, ou ont redélibéré contre ce projet, certains se sont obstinés, dans un contexte de forte opposition, à rester candidats. Deux communes de l'Aube sont retenues finalement, annoncées le 23 juin, 1 an après l'appel à candidatures FAVL.

Au niveau départemental, ce sont les conseillers généraux qui continuent à ne rien dire, rien penser et à subir des décisions plaquées par les industriels du nucléaire. Au niveau régional, pas beaucoup plus de bruit, hormis cette déclaration d'un membre du Conseil régional de Lorraine qui affirme s'opposer à une implantation supplémentaire de déchets nucléaires FAVL (après le projet Bure), mais qui fait quoi au juste pour faire bouger concrètement le dossier ?

Au fur et à mesure que le temps passe, c'est un projet global qui se dessine pour nos deux régions : "poubelle nucléaire du pays".

Ces déchets nucléaires de toutes catégories concernent le sud-meusien, l'Aube et sans doute la Haute-Marne, soit des départements mitoyens, pas très peuplés mais qui ont pourtant tellement d'autres atouts ! La terre n'appartient pas aux élus. Alors pour continuer à nous opposer, diverses actions sont organisées...

Nous exigeons d'être entendus, nous voulons donner notre avis.

Action Vigie CG55

"déchets nucléaires, je veux décider"

**Présence-relais silencieuse
tous les mercredis
de 11h à 15h**

déjà 80 heures
comptabilisées
le mercredi 24 juin

devant l'Hôtel du département de la Meuse (quartier Ville haute à BAR-LE-DUC).

Depuis le mercredi 27 mai 2009, des citoyens sont présents devant le Conseil Général de la Meuse tous les mercredis de 11h à 15h pour :

- ▶ Dénoncer l'opportunisme des élus du département
- ▶ Pointer l'économie artificielle liée au projet de Bure
- ▶ Rappeler l'opposition à la transformation de la Meuse en poubelle nucléaire (2 projets actuels de site)
- ▶ Exiger une consultation populaire sur l'enfouissement des déchets nucléaires

Cette action est organisée à l'image de l'action menée devant l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève pour dénoncer l'accord qui lie l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique avec l'OMS et qui interdit à celle-ci la diffusion des impacts sanitaires de Tchernobyl.

Près de 50 000 électeurs meusiens et haut-marnais exigent d'être consultés par référendum sur la question de BURE.

C'est une action longue, nouvelle, qui s'inscrit dans le temps. Nous faisons donc appel à toutes et tous.

**La vigie s'effectue à 2 personnes au minimum.
Les personnes s'engagent soit pour une heure, 2 heures ou plus.**

*Pour participer, merci de vous inscrire
par tél. : 09 53 63 51 80
par mail : vigie55@free.fr*

Pour + de détails : infos et photos sur le site www.burestop.org

Déchets nucléaires dits "FAVL" (faiblement radioactifs à vie longue) : deux communes sont retenues, annoncées le 23 juin 2009... Ci-dessus la carte des communes qui étaient restées candidates

Pour la Meuse, depuis notre dernière Lettre, deux communes : Billy-sous-Mangiennes et Rouvrois-sur-Othain ont redélibéré contre leur candidature aux déchets FAVL. 3 étaient restées candidates, dans le sud meusien, près de... BURE.



Texte lu le 13 avril 2009 par un "vigilant" de Gondrecourt, lors d'une action au passage de la Marche BURE-CHOOZ

<<Il y a 10 jours, le Président du Conseil Général de la Meuse a déclaré que « le développement économique de la Meuse passe forcément par la filière nucléaire », pourquoi FORCEMENT ? Pense-t'il que le département dont il a la charge possède si peu de richesses que nous devons vendre notre sous-sol qui abritera les déchets nucléaires les plus dangereux ?

Pense-t'il aussi aux générations futures dont l'existence sur un territoire contaminé sera, elle, forcément compromise? Que penseront-elles de nous et qu'en diront-elles ?

«Nos ancêtres étaient fous!» ou encore «pourquoi ont-ils laissé faire?».

Eh bien nous, nous sommes là pour ne pas laisser faire l'Andra ; pour lui montrer que la Meuse n'est pas une poubelle nucléaire prête à se sacrifier pour accueillir les déchets produits par 40 ans d'exploitation nucléaire ; nous refusons de laisser notre territoire à la merci de personnes payées pour trouver une solution à un problème que l'on ne peut résoudre.>>



Déchets FAVL : ni ici, ni ailleurs

► Deux communes de l'AUBE
Pars-les-Chavanges et Auxon sont "nominées"
pour accueillir les FAVL.

Des manifestations et actions sont prévues.
Aujourd'hui, c'est toute une région
qui est menacée de devenir
un immense "cimetière" nucléaire !

Vous pouvez être prévenus via burestop.cdr55@free.fr
OU consultez le site www.burestop.org



Les Habitants Vigilants du canton de Gondrecourt et les FAVL

Au lendemain du 11 septembre 2008, date à laquelle le conseil municipal de la commune de Gondrecourt-le-Château s'est portée candidate, sans aucune consultation ni même d'information, pour l'enfouissement des déchets FAVL, un groupe d'habitants du canton a entrepris de suppléer la vacance de l'institution en informant eux-mêmes les habitants qui ont accepté de prendre position et de signer une pétition demandant à ce que la population (première concernée par un tel projet) soit consultée.

D'autre part, des courriers d'information ont été envoyés aux conseillers municipaux favorables au projet, ce qui était indispensable dans la mesure où ce projet leur avait uniquement été présenté par Pierre Lionel FORBES, directeur du laboratoire de Bure.

Nous comptons un peu sur le bon sens des conseillers, malheureusement, ceux qui en possèdent sont minoritaires au sein du conseil municipal et l'influence exercée par le maire (membre du Clis mais aussi pro Bure) était trop importante.

Le 13 novembre, contraint par la pétition (loi du 13 août 2004) de mettre à l'ordre du jour du conseil municipal la consultation de la population, le maire a dû recourir à sa voix prépondérante pour nous la refuser.

Dans les autres villages jugés en danger en raison de l'opinion affichée des maires (Demange, Tréveray...), nous sommes allés demander le point de vue des habitants et les avons invités à signer une pétition.

De nombreuses réunions animées par des membres du CDR55 ont permis d'éclairer les consciences et ont conduit les habitants concernés à se poser de réelles questions quant aux risques engendrés par un tel stockage. En outre, la réaction de la population a été telle que nombreuses ont été les communes pressenties en danger à consulter la population et à faire marche arrière après la consultation parce qu'il est évident que personne ne souhaite vivre à côté d'une décharge nucléaire hormis les inconscients dont la seule motivation est l'argent ! Il est désormais notoire dans l'esprit des populations riveraines de Bure, que notre territoire est sacrifié.

Par cette sollicitation à candidater, le message envoyé par l'ANDRA est très clair ; en effet, c'est une manière de signifier aux populations concernées que dans la mesure où nous sommes que 7 habitants au km² et qu'en plus, nous croulons sous les difficultés économiques, nous n'avons pas d'autre choix que d'accepter ce que l'on refuse partout ailleurs ?

Nous, on a décidé de passer outre les considérations de cet organisme peu fréquentable et de CHOISIR de refuser catégoriquement d'habiter une région sacrifiée sur l'autel du lobby nucléaire !

En outre, que ce soit à Gondrecourt le 27 septembre, à Grand le 13 décembre, le 28 Février à Soulosse ou encore le 28 mars à Aouze, la population des communes candidates s'est mobilisée, a manifesté son désaccord et, est allée en nombre le dire dans la rue.

Le 27 novembre 2008, lors de la réunion d'information à Abainville au cours de laquelle sont intervenus Roland Desbordes, Président de la CRIIRAD, un représentant de Greenpeace et le CDR55, nous avons appris que la gestion des déchets FAVL ne possédait aucun caractère d'urgence, ce qui signifie que le calendrier établi par l'ANDRA est trop serré par rapport aux préoccupations qui ont pu émer-

Déchets radioactifs à
Faible Activité et à Vie Longue
à enfouir à 200m sous terre

DOSSIER FAVL

ger parmi la population. En effet, durant les quelques mois qui viennent de s'écouler, nous avons pu mesurer que l'éventualité de la candidature ou encore la candidature proprement dite avaient constitué un phénomène déclencheur à la prise de conscience collective concernant les enjeux de l'enfouissement des déchets radioactifs.

Il est désormais plus que nécessaire que nous ne nous enfermions pas dans le calendrier établi par l'ANDRA car celui-ci ne prend pas en compte des paramètres tels que l'avis de la population, la capacité de celle-ci à se mobiliser pour exprimer son refus face à ce que l'on nous annonce comme étant inéluctable !

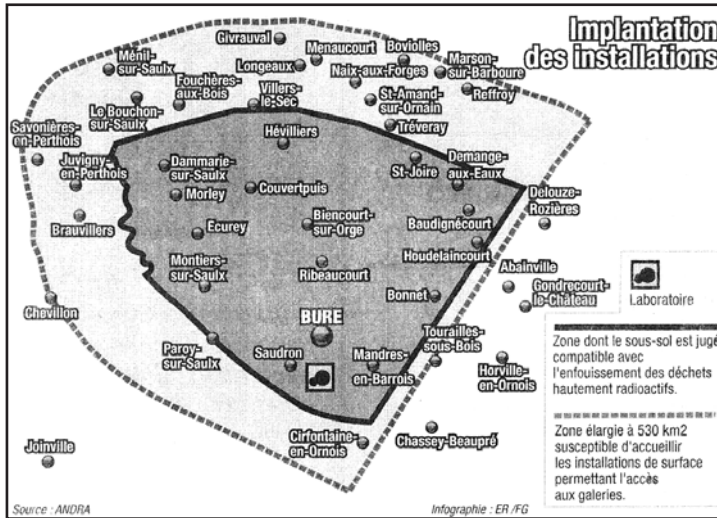
La réaction majoritairement négative, de même que la constitution d'associations dans les différents villages candidats, attestent de la nécessité d'un moratoire sur l'enfouissement des déchets radioactifs, et d'une réflexion nationale sur la politique énergétique. Toutes ces raisons nous ont conduits à nous fédérer et à travailler à des actions communes avec les associations des Vosges, de la Meuse, de la Haute-Marne, de la Marne et de l'Aube.

(Les Habitants vigilants - mai 2009)

Manifestation : samedi 30 mai à Gondrecourt

Une belle et nouvelle mobilisation, après celle de septembre 2008. Plus de 200 personnes ont marqué leur refus de tout enfouissement nucléaire dans la région, ni ici, ni ailleurs !





BURE : où en est-on ? Nucléaire : l'étau se resserre

L'Andra qui doit sélectionner une zone pour le stockage des déchets radioactifs avant fin 2009 souhaite « ouvrir le dialogue » pour l'implantation des installations en surface.

...[l'Andra]proposer[a] au gouvernement, avant fin 2009, « une zone d'intérêt restreinte propice à l'implantation d'un stockage sur laquelle seront mises en oeuvre des techniques d'exploration approfondies ». Cette zone de 30 km², [...], l'Andra la définira selon des critères exclusivement scientifiques au sein de la zone de transposition de 250km² délimitée par un trait continu sur la carte publiée ci-contre. Cela ne veut pas dire que les installations en surface seront réalisées au même endroit. Au contraire.

« Impliquer les acteurs locaux »

« Avant de proposer un site précis au gouvernement, on voudrait impliquer les acteurs locaux dans le processus, a précisé la directrice

générale de l'agence, Marie-Claude Dupuis, [...]. « Pour cela, nous avons choisi de dissocier la réflexion sur les installations souterraines de celle qui porte sur les installations de surface. Pour le fond, c'est la géologie qui doit primer parce que la première chose à assurer est la sécurité. Pour ce qui est de la surface, des questions d'aménagement du territoire se posent ... Cela permet d'ouvrir le dialogue. Nous prévoyons donc d'accéder aux installations souterraines par des descenderies qui pourraient faire jusqu'à 5 km. » La zone susceptible d'accueillir les équipements en surface (en pointillés sur la carte) se retrouve ainsi élargie à 530 km² et place une quarantaine de communes en position de recevoir l'entrée des galeries et les installations extérieures.

Permis d'enfouir en 2015

L'Andra qui laisse entrevoir un développement fulgurant à l'heureux élu propose aux collectivités locales de se manifester.

« Qu'elles soient pour ou contre, on souhaite que les populations s'expriment » assure Marie-Claude Dupuis. [La fin de l'article évoque le désormais fameux « Nous devons assumer Bure » du président du Conseil général de la Meuse, C.Namy.

NOTRE COMMENTAIRE

DEMOCRATIE : L'expression des populations, prônée par Mme Dupuis, n'a jamais été prise en considération depuis 1994, arrivée du projet Bure en Meuse/Haute-Marne. Attention à ce soudain vernis de souci démocratique ! L'Andra fore et construit, quand tout sera prêt pour l'arrivée des déchets nucléaires en Meuse, la population sera alors pseudo-consultée (débat public de 2012).

EN SURFACE : Le « dialogue » local est axé principalement sur les installations de surface, en escamotant le fond du problème, soit le véritable impact d'une poubelle nucléaire souterraine sous les villages. Les « descenderies » seront des tunnels d'accès en pente vers le stockage souterrain. Les entrées pourraient se trouver en Haute-Marne, ainsi les Hauts-Marnais auraient l'impression que les déchets ne sont pas chez eux puisqu'ils ne feraient qu'y passer. Et du côté meusien, il n'y aurait rien de visible en surface. Le tout à cheval (souterrain) sur 2 régions. De la stratégie sociologique de haut-vol.

CALENDRIER ANDRA / BURE

- 2010 et 2011 :
reconnaissance de la
zone poubelle

- 2012 :
« débat public »,
ne pas se fier
à l'appellation

- 2013 :
choix définitif du site

- 2015 :
demande d'autorisation
de création du
centre de stockage
sous couvert de
« réversibilité limitée »

- 2020/25 :
arrivée des
déchets nucléaires ?

QUESTION : vont-ils
construire les deux sites
d'enfouissement Bure et FAVL
avec les mêmes « outils » ?

info Le projet BURE touche aussi le canton de Gondrecourt !

D'après des sources sûres, lundi 25 mai, tous les maires du canton de Gondrecourt étaient conviés par M. Gauluet, président de la Codecom, à une réunion d'information animée par un représentant de l'Andra, concernant les différentes zones retenues comme susceptibles de recevoir l'enfouissement des HAVL, c'est-à-dire les déchets les plus hautement radioactifs, ceux pour lesquels le laboratoire de Bure fait ses pseudo analyses...

Ces zones sont : la forêt de Montiers-sur-Saulx, celle de Bonnet, ou un territoire chevauchant ces deux forêts... L'Andra doit préconiser son choix auprès du gouvernement, à l'automne prochain ; les maires, eux, sont « simplement invités à exprimer leurs réactions face à cette information »... Or ce lundi soir, une partie des maires se prononçait pour ne pas laisser à Montiers cet enfouissement, et le prendre plutôt dans le canton de Gondrecourt... dans l'espoir d'une compensation financière ! Début juin, certains maires de plusieurs cantons se réuniront à nouveau, avec pour objectif de délibérer sur cette question, avant même d'en parler avec leurs conseillers municipaux respectifs... (Rappelons que ces mêmes maires ont dû redélibérer dans leurs communes car leurs habitants ont refusé le projet FAVL, il y a quelques mois !). A l'issue de cette réunion de lundi, le représentant de l'Andra demandait aux maires de ne pas communiquer aux habitants le contenu de cette réunion, et qu'aucun article de journal ne paraisse à ce sujet...

A NOUVEAU, LA POPULATION EST ÉCARTÉE DE CETTE DÉCISION GRAVISSIME !

<< Qu'il s'agisse de FAVL ou HAVL, allons-nous nous laisser acheter ? Sommes-nous prêts à sacrifier notre région et les générations à venir, dans l'espoir de toucher un peu d'argent ? Un autre danger nous guette : celui de considérer que « de toutes façons, il n'y a rien à faire contre... » : au contraire, réagissons, montrons-nous responsables de notre territoire, la terre n'appartient pas aux élus ! Nous ne voulons pas que seule la solution de l'enfouissement soit retenue, ni chez nous, ni ailleurs !

Plus que jamais, il est important et nécessaire qu'un maximum de la population se mobilise, rapidement, pour que nos maires, nos conseillers municipaux, l'Andra et le gouvernement entendent notre refus ! Seuls, nous ne pouvons rien : nous avons besoin de votre soutien ! >>> Une habitante du canton de Gondrecourt

action Vigie CG55 : La presse



Est républicain / Jeudi 4 juin 2009/ Le fait du jour /

En silence

Devant le siège de l'Organisation mondiale de la santé, à Genève, l'action de vigie est permanente, depuis un an et demi, pour exiger l'indépendance de la structure qui est liée à l'Agence internationale pour l'énergie atomique. Autre lieu, autre cause, même type d'action : devant le siège du conseil général de la Meuse, à Barle-Duc, les militants antinucléaires se réunissent une fois par semaine, pour « exiger une consultation populaire sur l'enfouissement des déchets nucléaires ».

Hier, comme d'autres l'avaient fait le mercredi précédent, deux citoyens ont ainsi manifesté en silence devant les grilles de l'hôtel du département. A l'appel du Collectif meusien contre l'enfouissement des déchets radioactifs, de Bure Zone Libre et de l'association des habitants vigilants du canton de Gondrecourt, ils souhaitent interpellier les élus meusiens qu'ils accusent d'opportunisme.

Ils rappellent notamment avec quel panache le président Christian Namy avait fait adopter une motion à l'unanimité, il y a trois ans, pour refuser le stockage des déchets radioactifs. Le même Christian Namy qui demande désormais aux Meusiens d'assumer Bure en estimant que la filière nucléaire représente un espoir de développement économique pour le département.

S'ils ne crient pas leur colère sous les fenêtres de l'hôtel du département, les manifestants silencieux ne se privent pas de faire passer des messages. Dans leur dos, on peut lire que « la Meuse n'appartient pas aux élus du conseil général » et que « le nucléaire tue aussi la Meuse ». Les représentants d'Areva, d'EDF et du Commissariat à l'énergie atomique qui dresseront un bilan d'étape de leur mission d'accompagnement économique du laboratoire de Bure, cet après-midi, au conseil général, tenteront de leur prouver le contraire.

B.B.

réaction

Est républicain / Vendredi 5 juin 2009

Motion du conseil général : la précision du président

Le président du conseil général de la Meuse, Christian Namy, a réagi, hier, à l'article intitulé « En silence » paru sous la rubrique « *Le fait du jour* ».

Dans un communiqué, il précise que la motion qui a été adoptée à l'unanimité par le conseil général le 27 avril 2006 « mentionne un refus de tout stockage irréversible, en conclusion de neuf points fondamentaux que le conseil général de la Meuse souhaitait voir intégrer dans la loi de 2006 ».

RÉVERSIBILITÉ

« Cela ne signifie en aucun cas que le conseil général de la Meuse a refusé le principe du stockage souterrain mais qu'il demandait avec force que celui-ci soit réversible, dans l'éventualité où il serait confirmé au terme des études réalisées par le laboratoire », écrit-il.

« Cette demande du conseil général de la Meuse a d'ailleurs été entendue par le législateur qui a intro-

duit la notion de réversibilité dans la loi de 2006. Je souhaite signaler à cet égard que l'Andra en charge des études de ce centre de stockage intègre la réversibilité dans ses contraintes d'étude. Il se tiendra d'ailleurs à son initiative un colloque à ce sujet à la mi-juin à Nancy. »

Dans ses tracts, le Collectif meusien contre l'enfouissement des déchets radioactifs rappelle pour sa part que le conseil général avait posé « la consultation des populations » comme un des « points fondamentaux » préalables à l'enfouissement.

courrier...

au conseil régional de Lorraine

Des membres de nos associations ont participé le 22 avril dernier, à Metz, à un Comité Consultatif Citoyen dont le thème était « GESTION DES DECHETS FAVL : solutions techniques et processus décisionnels ». Lors de cette réunion, M. Daniel BEGUIN a souligné « que la Région Lorraine n'a jamais été consultée sur ce dossier, que l'exécutif de la Région Lorraine est fortement opposé à la création de sites, qu'il va intervenir prochainement auprès de toutes les autorités compétentes pour les en informer ». « Avec Bure, nous avons déjà fait un effort au titre de la communauté nationale ».

Cette déclaration ambiguë soulève des questions auxquelles les associations demandent des précisions par courrier. Elles y exposent toutes les raisons de leur inquiétude quant à l'avenir "poussable nucléaire" réservé à cette région, sans consultation citoyenne et sans prise de position claire, active et suivie d'effet de leurs élus locaux et régionaux.

Elles ont demandé un rendez-vous à son président, M. Masseret, sans réponse mi-juin.

clis de Bure... démission de son président

Christian Bataille a remis sa démission de la présidence du CLIS de Bure. 4 associations, dont le CDR55 refusaient d'y siéger sous son égide. Quel sera le nouvel élu ?

L'enfouissement : une solution ?

L'exemple du site d'Asse II en Allemagne est la preuve que non. Cette ancienne mine de sel qui a longtemps été présentée comme un projet exemplaire de déchets FAVL, est en fait touchée depuis des années par un ruissellement d'eau (12000 litres par jour) qui menace de contaminer les nappes phréatiques.

Ceux qui en 1988, affirmaient « garantir la sûreté » pendant 1 million d'années estiment aujourd'hui que la stabilité de ce site ne sera pas garantie au-delà de 2014.

La preuve que nous ne devons pas enfouir ces déchets mais les garder sur les zones de production près des centrales et sous haute surveillance...

Les Etats-Unis viennent de stopper les travaux de stockage géologique des déchets radioactifs les plus dangereux (M.H.AVL) à Yucca Moutain (Nevada), site jumeau de Bure.

moratoire une pétition

Face à l'annonce imminente des communes retenues par l'Andra pour l'enfouissement des déchets FAVL, 16 associations des régions Lorraine/Champagne-Ardenne demandent au gouvernement un MORATOIRE sur l'enfouissement des déchets nucléaires.

Cela fait 30 ans que l'industrie électronucléaire, avec l'appui du gouvernement, cherche à enfouir ses déchets radioactifs dans le sous-sol, et 30 ans que les habitants des régions concernées s'y opposent et réclament un débat global. Pourquoi la France s'entêterait-elle à imposer l'empoisonnement programmé des sous-sols, contre la volonté d'une majeure partie des citoyens et l'avis de divers experts scientifiques ? La quasi totalité des 3115 communes contactées en 2008 pour l'accueil d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires dits FAVL (faiblement radioactifs à vie longue) ont refusé de se porter candidates, et l'ont fait vivement savoir. Restent en lice quelques communes, qui, coïncidence hasardeuse ou pilotée, se situent dans l'Est de la France, là où se trouvent déjà le très controversé chantier d'enfouissement de BURE (55) et les sites d'entreposage de déchets radioactifs de Soulaïnes et Morvilliers (10).

C'est parce que de nombreux habitants de ces départements concernés (Aube, Haute-Marne, Marne, Meuse, Meurthe et Moselle, Moselle, Vosges), ont pris conscience que transformer leur région en immense dépôt radioactif n'est pas un projet d'avenir, mais un piège inéluctable, qu'ils interpellent ce jour le gouvernement pour exiger un moratoire sur l'enfouissement des déchets nucléaires, de toutes catégories. Ils posent également une question essentielle : **pourquoi continuer à produire ces déchets, si l'on ne sait pas les gérer ?**

Ils réclament un véritable débat national sur la politique énergétique, préalable indispensable à ce qu'un programme de gestion des déchets nucléaires déjà produits puisse être élaboré, indépendamment de tout intérêt industriel.

Une pétition est organisée avec les soutiens de : Réseau Sortir du nucléaire, CRIIRAD, Greenpeace, Amis de la Terre, Agir pour l'Environnement.

SIGNEZ et faites signer la pétition jointe à cette Lettre et mise en ligne sur :

www.dechets-nucleaires-ne-pas-enfouir.org

Téléchargeable aussi sur le site www.burestop.org

action

Marche

BURE-CHOOZ

Pendant 14 jours, du 13 au 26 avril 2009, des citoyens ont marché de Bure (Meuse) à Chooz (Ardennes), à l'initiative de deux associations (SDN 08 et CDR 55), pour informer sur les périls de l'énergie nucléaire et sur les solutions disponibles pour s'en passer, pour dénoncer aussi les projets visant à faire de l'Est de la France une poubelle radioactive.

Douze jours de marche avec des étapes de 15 à 25 kms, plus de soixante communes traversées, un hébergement au gré des endroits, salles des fêtes, gymnases, chez l'habitant, toujours à titre gratuit. Et une cuisine itinérante végétarienne épatante.



Nous sommes allés à la rencontre des gens et nous avons diffusé une information indépendante sur le nucléaire. La population est totalement ignorante des réalités en la matière. 8 000 documents ont été distribués dénonçant les leures de l'énergie nucléaire, informant également sur la réalité nucléaire régionale : volonté de transformer l'Est de la France en poubelle atomique. Nous avons pu aussi rencontrer des élus locaux puisque nous déposons dans chaque mairie, souvent en mains propres,



une enveloppe contenant divers documents diffusés par le Réseau "Sortir du nucléaire", pour montrer que d'autres choix sont possibles et que le nucléaire n'est pas une fatalité.

Cette marche nous a permis de créer des liens entre des gens de Lorraine et de Champagne-Ardenne ; de montrer que les orientations énergétiques sont avant tout un choix de société en mettant en place des conférences tout au long des deux semaines sur l'habitat écologique, l'éclairage public, les économies d'énergie, les fournisseurs d'énergie et par une visite d'une ferme « bio-gaz » ; de montrer à la population que les antinucléaires, ce sont des « gens du coin » ou d'un peu plus loin, mais pas des hurluberlus, terroristes ou autres comme certains voudraient le faire croire ; de rencontrer parmi les marcheurs de nouvelles personnes qui ont envie de s'investir dans la lutte et notamment des jeunes de Meuse, de Reims, de Paris, ... ; de rencontrer aussi des gens qui ont travaillé dans le nucléaire et qui ont bien des choses à raconter...

Une marche comme celle-ci est une action positive et non de protestation. C'est pourquoi nous avons été souvent bien accueillis. Des communes nous abritaient en mairie pour casser la croûte au sec, d'autres nous accueillait par un pot de bienvenue. Nous avons été salués, encouragés, applaudis même. Nous avons reçu aussi quelques quolibets, assez folkloriques et qui prêtent plutôt à sourire : « Hé, retournez vivre dans les grottes » ou encore « Allez laver vot'linge à la main ! ». De plus, la couverture médiatique a été excellente et a dépassé de loin nos prévisions. Dépêche AFP, beaucoup d'articles dans la presse écrite locale et régionale, et même allemande, radios régionales, reprises par France Info, plusieurs reportages France 3 repris par la télé allemande de Sarre... Comme quoi, avec peu de moyens, il est possible de diffuser largement notre message par une action forte.

Signé : les valeureux marcheurs !

<< Nous découvrons le village de Chooz, soigneusement restauré : façades et toitures des maisons magnifiques, clocher de l'église, un vrai bijou, revêtement des trottoirs luxueux, bancs en teck sur la place, élégants réverbères et pas de fils électriques visibles. Un vrai musée en plein air. On ose à peine laisser tomber des miettes par terre. Mais un habitant du coin rompt l'enchantement : « Chooz, c'est un village riche avec des gens pauvres »>>

Chooz, c'est le symbole de l'économie artificielle liée au nucléaire. En réalité, la pointe du département des Ardennes compte 23 % de chômeurs. Un des anciens de la lutte contre la centrale de Chooz témoigne que le nucléaire ne permet pas de vivre au pays, car il ne crée pas d'emploi pour les locaux, dont les enfants sont en majorité partis travailler en Belgique. Ce sont des gens d'ailleurs qui viennent travailler à la centrale et repartent au gré des missions. Curieusement, on retrouve le même schéma à Bure : pas de création d'emplois et un arrosage financier gigantesque, véritable achat des consciences, en particulier celles des élus...>>



Pour la rénovation thermique et écologique



de mon logement

La consommation d'énergie dans l'habitat est à l'origine de 17% des émissions françaises de gaz à effet de serre (dont les 2/3 sont émis par les logements des particuliers) et pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages.

Les constructions neuves sont soumises à une réglementation pour leur performance énergétique depuis 1975 et sont donc relativement peu consommatrices en énergie comparées aux constructions anciennes. Il est donc nécessaire de s'attaquer à l'existant ! Pour ça, la France a besoin d'un plan national de rénovation thermique des logements existants, qui doit être structuré et ambitieux. Et tout le monde, chacun de son côté, peut déjà mettre la main à la pâte.

Voici quelques pistes pour commencer.

Commencer par évaluer la performance énergétique de son logement

Les sources de gaspillages d'énergie ne sont pas toujours faciles à repérer. Avant de se lancer dans des travaux d'économies d'énergies, il est nécessaire de comprendre le fonctionnement thermique global de son logement par un bilan énergétique. Il est possible d'avoir recours à des logiciels en ligne ou à des guides très complets, mais le plus sûr reste le professionnel thermicien, ou diagnostiqueur thermique. Il vous fournira un bilan énergétique précis et permettant de s'engager en connaissance de cause dans des travaux. Attention, les prestations sont très variables d'un professionnel à l'autre, et un bilan énergétique n'est pas la même chose qu'un DPE ou Diagnostic de Performance Énergétique, qui est exigé lors des ventes ou locations depuis 2007. Les professionnels habilités à effectuer un DPE sont accrédités par un organisme indépendant (www.cofrac.fr).

Quels travaux ?

Avant tout : penser isolation ! L'isolation est l'enjeu numéro un pour réaliser des économies d'énergie. Une bonne isolation permet en outre de diminuer les nuisances sonores et d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Les travaux d'isolation, par les économies d'énergie qu'ils permettent, sont rentables en quelques années, et ils font économiser de l'argent ! L'isolation des toitures est souvent le meilleur potentiel d'économie. Viennent ensuite les façades opaques (les murs), les menuiseries (fenêtres et portes), puis les planchers. Enfin ne pas oublier les multiples "fuites" qui peuvent finir par coûter cher : jonction entre les planchers et les murs extérieurs ("ponts thermiques"), les cheminées, les systèmes de ventilation... L'isolation la plus performante se fait par l'extérieur, ce qui permet de recouvrir les ponts thermiques et évite une perte de surface du logement. Attention, l'isolation des parois nécessite un choix réfléchi du ou des matériaux en fonction de la nature de votre logement et du confort attendu, tout en étant vigilant sur leurs répercussions environnementales.

Matériaux

Pour choisir l'isolant, il est important de se renseigner sur sa résistance thermique (en $W/m^2°C$), autrement dit sur son efficacité isolante, ensuite sur son énergie grise (énergie nécessaire à sa fabrication ou son extraction, son transport et son traitement en fin de vie), importante dans le cycle de vie global du bâtiment. Les "écomatériaux" (à faible énergie grise et sans répercussion néfaste pour la santé) se développent de plus en plus. Mais à l'heure actuelle, il y a une réelle carence en source d'information fiable sur les écomatériaux. Par exemple, il n'y a pas de base de données de l'ensemble des matériaux qui soit complète et, surtout, indépendante.

Les systèmes de chauffage

Deux solutions sont possibles : améliorer le système existant ou le remplacer par un système d'énergie renouvelable. Si vous avez une chaudière qui a plus de 15 ans, c'est sûrement le bon moment ! Deux critères sont à prendre en compte : le rendement (rapport entre la chaleur fournie et l'énergie consommée) et la puissance (pouvoir de chauffe). Aujourd'hui, une bonne chaudière à condensation, qui récupère la chaleur de la vapeur d'eau produite par la combustion, peut dépasser 100% de rendement. La chaudière à basse température a aussi un bon rapport rendement/prix pour un logement bien isolé. Notons par ailleurs que le chauffage électrique est le système de chauffage le moins efficace d'un point de vue énergétique et souvent le plus coûteux.

Chaleur renouvelable ?

La géothermie, en fonction des régions, peut offrir des potentiels intéressants. C'est le cas, en particulier, du puits canadien qui vient en complément d'une autre source de chauffage. Méfiez-vous en revanche des pompes à chaleur, qui fonctionnent à l'électricité et dont les rendements restent faibles (vous pouvez consulter pour cela le numéro de la revue du CLER consacré aux pompes à chaleur, www.cler.org). Les panneaux solaires thermiques permettent la production d'eau chaude sanitaire. C'est l'un des meilleurs systèmes, très efficace et peu onéreux. Autre source d'énergie renouvelable, la filière bois. Vous trouverez sur le marché une grande diversité d'appareils qui peuvent être très performants (jusqu'à 95% de rendement). Beaucoup intègrent des formes peu contraignantes de manutention du bois : alimentation automatique en granulés, briques de sciure compressée... Les cheminées à foyer ouvert sont en revanche à proscrire car leur rendement est exécrable.

L'électricité d'origine renouvelable

Vous pouvez produire vous-même votre électricité d'origine renouvelable, par l'éolien et le solaire photovoltaïque. L'éolien est encore assez peu utilisé par les particuliers du fait de son encombrement mais les offres évoluent très vite et s'adaptent à la demande. Les panneaux solaires photovoltaïques, par contre, se développent rapidement. Ils impliquent toutefois un investissement important : environ 1000 euros/m² pour une installation photovoltaïque

ENERGIES-AVENIR

Il n'y a pas de fatalité à la désertification de la Meuse, il y a tant de possibles pour nos territoires !

Développer une économie réelle de proximité liée à nos ressources agricoles, penser localement et consommer localement : la Meuse exportatrice de yaourts, de salade, de lentilles... au lieu d'être vouée au rôle de premier département de France importateur de déchets nucléaires, c'est possible ! Production locale dans de nombreux domaines : agricole, artisanal, énergétique, touristique, etc. Il y a à un vrai gisement d'emplois.

Extrait communiqué de presse CDR55-25/05/09

raccordée au réseau, mais le temps d'amortissement a beaucoup diminué avec l'augmentation du tarif d'achat par EDF : 30 centimes, et 55 centimes si les panneaux sont intégrés au bâti. Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas produire votre électricité, vous pouvez vous fournir en électricité verte. La seule offre aujourd'hui plausible est celle d'Enercoop (www.enercoop.fr).

Les professionnels

Face à l'enjeu de la rénovation écologique du parc de logement, la demande a fortement augmenté. Cela n'a fait qu'aggraver la pénurie de professionnels du bâtiment. Beaucoup vous le diront : difficile de trouver un artisan qualifié en isolation écologique et thermique ou en installation de systèmes d'énergie renouvelable. Ceci s'explique tout d'abord par une carence globale dans le secteur du bâtiment, délaissé par les jeunes. Ce manque est encore plus fort dans les nouveaux métiers du bâtiment : installateurs de systèmes d'énergie renouvelable, thermiciens du bâtiment, diagnostiqueurs de la performance énergétique, spécialistes des écomatériaux... mais il y en a de plus en plus, et ces nouvelles spécialisations pourraient apporter un nouveau souffle au secteur. Par ailleurs, il est à espérer que s'étoffent rapidement les modules sur la vision globale du bâtiment, l'efficacité énergétique et l'enjeu énergétique du secteur dans les formations professionnelles. Cependant, la formation commence à s'organiser, et l'on trouve de plus en plus de professionnels qualifiés dans la rénovation thermique.

Les aides financières

Pour encourager l'amélioration thermique des logements, les politiques publiques incitatives ont beaucoup évoluées depuis le Grenelle de l'environnement. Le crédit d'impôt concerne maintenant les équipements et la main d'œuvre. Des subventions de l'Ademe et de l'ANH (Agence Nationale pour l'Habitat) sont spécifiquement dédiées à l'habitat collectif et aux copropriétés, des subventions de la CAF concernent les foyers les plus démunis. L'amélioration la plus notable est la création du prêt à taux zéro pour les rénovations thermique des logements, sans conditions de ressources. Certaines collectivités locales mettent également en place des systèmes d'aides ciblées. **Votre espace Info Énergie vous renseignera sur les aides auxquelles vous avez droit.** Néanmoins, il est regrettable qu'il n'existe pas encore à ce jour d'aide ciblée sur l'utilisation des écomatériaux, pourtant plus respectueux de l'environnement, moins consommateur d'énergie, et créateurs d'emplois.

Cyrielle den Hartigh
cyrielle.denhartigh@amisdelaterre.org

RENDEZ-VOUS

Rendez-vous important : "Fermons Fessenheim et sortons du nucléaire"

**RASSEMBLEMENT EUROPÉEN
3 & 4 OCTOBRE 2009 À COLMAR**

Fessenheim est un symbole pour tous ceux qui réclament la sortie du nucléaire. En octobre 2009, la plus vieille centrale nucléaire de France sera mise à l'arrêt pour sa troisième visite décennale. Cette inspection devra décider de l'arrêt définitif des deux réacteurs... ou de leur prolongation pour dix ans supplémentaires. EDF veut prolonger la vieille centrale de Fessenheim, dangereuse et non rentable, malgré tous les risques qu'elle fait peser sur les populations.

Sortons du nucléaire...

Le lobby nucléaire s'oppose à la fermeture de Fessenheim parce qu'elle inaugurerait le processus de fermeture de nombreux autres réacteurs qui arrivent en fin de vie. Au contraire, ce lobby tente de prolonger la durée de vie des centrales tout en se lançant dans la construction de nouveaux réacteurs EPR. La France a commencé à s'enfoncer dans l'option nucléaire en construisant Fessenheim, elle commencera à en sortir en fermant Fessenheim. ... **et tournons-nous vers l'avenir !**

L'avenir, c'est la sobriété énergétique, la décentralisation de la production et le développement volontariste des énergies renouvelables. Ces solutions sont les seules capables de répondre durablement à nos besoins tout en luttant contre le réchauffement climatique.

Retrouvons-nous toutes et tous les 3 et 4 octobre 2009 à Colmar, en Alsace, pour exiger que la centrale de Fessenheim ne redémarre jamais. L'arrêt définitif de Fessenheim à l'automne 2009 sera le signal de la sortie du nucléaire.

> manifestation samedi 3 octobre 14 h - Place Rapp - Colmar

Informations, départs groupés et programme sur
<http://fermons-fessenheim.org>

Votre adhésion et les dons ont servi à imprimer cette Lettre d'information, au tirage de tracts et affiches pour ces derniers mois, à aider diverses associations, à commander des brochures d'informations, à payer des frais de déplacements, etc. **MERCI !**

récap/actions

> action Vigie CG55

Cet été : tous les mercredis 11h/15h
devant l'Hôtel du département - BAR LE DUC
S'inscrire : vigie55@free.fr

> rencontres alternatives des amis anti-Bure

Du 19 au 26 août, Camp Autogéré à la gare de Luméville (55) à 6 kms du labo de l'ANDRA - Ateliers divers, interventions artistiques, cuisine, respect de la nature...

Si l'idée vous séduit, engagez vous, en nous contactant au 03 83 42 40 90 (Achille)

ou 03 83 35 42 72 (Koko) / cacendr@aol.com

> chantier d'été BZL Maison de Bure

L'association Bure Zone Libre, adhérente du Réseau Sortir du nucléaire, recherche des volontaires pour participer à la construction d'un bâtiment d'accueil du public destiné à informer sur les risques liés à l'enfouissement des déchets radioactifs de toutes catégories.

Les travaux se font à la maison de BURE et sont partiellement réalisés par des entreprises, mais nous organisons un chantier ouvert aux bénévoles. Ce chantier met en oeuvre des techniques de construction écologiques et respectueuses de l'environnement, un bon moyen de se former donc à celles-ci !

Il commence en août prochain.

Merci à toutes les bonnes volontés !

Inscrivez-vous :

herissonvengeur@free.fr

Bure Zone Libre

2, rue de l'église - 55 290 BURE

T. 03.29.45.41.77

Imprimé par nos soins

Vous souhaitez être tenus informés par internet entre deux Lettres, merci de nous communiquer votre adresse à : burestop.cdr55@free.fr

CONTACT/ADHÉSION

→ **BURE STOP** / CDR 55 : 1, sentier de Guédonval - 55000 Bar-le-Duc
/ Tél. 03 29 45 11 99 (laisser message sur le répondeur)

→ Les Habitants vigilants du canton de Gondrecourt-le-Château : 2 chemin de Vaurine -55130 Gondrecourt
habitantsvigilants@orange.fr
site internet www.burestop.org